

IALE

5,000,000.00
5,776,000.00
47,880,000.00son département
sieurs examinent
Ms.
aires lors de sa

Nouveau-Brun-

OMMERCE

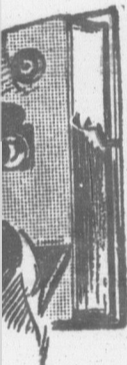
GUIDE DE L'INVEN-

envoyé gratuit

MARION

ité, Montréal.

ce et Washington, D. C.



nal!

télé-
quer
n, le
vos
nute
dess que
jeu!— ce
r ser-

ic

1F

CALGARY
VANCOUVER

ADMINISTRATION ET PUBLICITE

Abonnement payable d'avance.

Canada— Excepté cité de Québec, \$1.00
Cité de Québec et pays étrangers... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopéra-
tive Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maratchers 75cTarif des annonces 15c. la ligne. Annonces
classifiées 25 mots, 50 sous par insertion,
plus un sou par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.Pour abonnement et annonces écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte
de la Montagne, (Edifice Morin) Québec.
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
111, CÔTE DE LA MONTAGNE,
QUÉBECORGANE OFFICIEL DE LA COOPERATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maratchers de la Province de Québec

Volume XV—Henri Gagnon, Président

LE 24 MARS 1927

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 12

Québec, 24 mars, 1927.

Comment améliorer notre produit
national et en augmenter la vente

II

On augmentera la vente de notre produit national à condition que nous puissions améliorer sa qualité et mettre sur le marché un produit classifié, de belle apparence et d'un emballage soigné. Depuis très longtemps notre produit de l'érable était acheté sans classification aucune. Le beau et bon sucre était payé le même prix que le mauvais. Il n'y avait donc aucun avantage à faire un beau produit. Aujourd'hui l'acheteur est plus difficile et il exige que lorsqu'il paie une marchandise de choix on lui livre une marchandise de choix. Il ne veut pas payer le même prix un produit inférieur mal présenté et un produit supérieur enveloppé soigneusement et vendu proprement.

Dans nos villes, il y a des voitures qui font le tour des restaurants pour ramasser tous les déchets, il en est de même pour les chevaux morts, les chiens écrasés, etc. Des déchets sont apportés à un même endroit, pour y être dépecés, fondus, moulés, parfumés, bien enveloppés, mis dans de jolies boîtes et vendus à de très hauts prix. Ces déchets sont transformés en jolies briques de savon aux plus délicats parfums et sont vendus pour donner le velouté, comme dit une annonce célèbre: de la peau de l'écolière.

Le savon si bien présenté ne sert en définitive qu'à des usages externes, tandis que le sucre qui est un condiment, c'est-à-dire spécialement fait pour être sans cesse associé à la nourriture, on n'y porte souvent que bien peu d'attention. Il ne faut donc pas s'étonner si certains sucres rapportent peu à leurs fabricants. Il est certain que les gros pains de sucre qui serviront, surtout, à être employés dans des sirops composés, peuvent être mis sur le marché sous une forme moins attrayante que s'ils devaient être consommés en nature. Mais tel n'est pas le cas pour le sucre que l'on veut vendre sur notre marché local. L'acheteur de sucre ou de sirop d'érable veut, aujourd'hui, un produit de choix et de qualité supérieure. Donnons-lui donc ce qu'il demande et nous serons satisfaits des prix qu'il nous donnera, et l'acheteur sera doublement heureux d'avoir un produit à saveur exquise et d'apparence tout à fait attrayante.

Aujourd'hui presque tout est vendu après classification. Cette année les acheteurs de sirop ont décidé eux-mêmes d'adopter une classification et de payer d'après la valeur du produit fourni. Le bon fabricant retirera plus pour son produit que le mauvais fabricant, et ce sera justice.

Les expositions sont un autre excellent moyen d'augmenter la vente d'un produit. L'Association des Producteurs de Sucre et Sirop d'Érable Pura du Canada organise pour l'automne une grande exposition des produits de l'érable. Cette exposition aura lieu à Montréal en même temps que l'exposition des pommes. D'ici quelques jours des circulaires seront envoyées à tous les fabricants de sucre dont les adresses sont connues. Nous profitons de la circonstance pour demander à tous les sucriers de chaque paroisse de nous envoyer la liste des noms de fabricants qu'ils connaissent. Nous souhaitons que cette exposition d'au-

tomne soit une véritable exposition nationale de notre produit national.

C'est à cette seule condition que nous pourrions faire un succès de cette exposition et démontrer aux milliers de visiteurs que l'industrie du sucre d'érable, chez nous, est une industrie capitale et mérite l'attention des gouvernements.

Dans un prochain article nous dirons ce que sera cette exposition.

L'AIDE AU COLON

Nous parlions dans notre dernier numéro de l'aide substantielle donnée par le gouvernement à la petite école du rang.

Nous croyons de notre devoir de faire connaître aujourd'hui, aussi succinctement que possible, ce que le gouvernement Taschereau a fait pour le colon, ce valeureux pionnier des futurs cantons où vont s'établir les fils de cultivateurs qui ne peuvent trouver place dans les vieilles paroisses.

L'aide au colon, ce n'est pas une question politique, c'est une question nationale, que nous avons particulièrement à cœur au Bulletin de la Ferme.

Nous voulons rendre justice à qui justice est due, sans faire écho aux excès laudatifs de partisans quand même ou aux critiques outrées d'adversaires sans scrupule.

Aucun des gouvernements qui se sont succédés en Province de Québec depuis la Confédération n'a ignoré la colonisation; le gouvernement Taschereau moins qu'aucun autre. Il a d'abord séparé le domaine forestier du domaine de la colonisation et tient aujourd'hui à la disposition des colons plus de 20,000 lots d'excellente terre.

Pour seules fins de colonisation, le gouvernement a depuis dix ans dépensé onze millions. Il pouvait difficilement faire plus sans priver d'autres départements ou obérer les finances de la Province.

Les 10,000 milles de chemins qui ont été construits depuis quelques années, et qui ont aussi coûté plusieurs millions, ne pourront qu'aider à la formation et au développement de nouvelles paroisses.

Rien que dans l'Abitibi, le gouvernement a dépensé trois millions. La Gaspésie et le Matapédia n'ont pas non plus été ignorés.

En ces dernières années, quarante et une nouvelles paroisses ont été fondées, donnant une augmentation de population de 26,000 âmes; 245 écoles nouvelles et une couple de mille ponts et ponceaux ont été construits; le gouvernement a donné \$108,000 pour l'achat de grains de semence et a distribué en primes de défrichement \$365,000. Et nous en passons.

Adversaires comme amis doivent donc, pour être justes, admettre que le gouvernement a fait quelque chose pour le colon.

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129, Québec.

La dernière mesure adoptée afin de rendre moins dures à celui-ci les premières années de son établissement, c'est l'augmentation des primes de défrichement et de labour. On donnait \$8.00 par acre pour les cinq premières acres défrichées, le colon touchera à l'avenir \$12.00 de l'acre quand il demeurera sur son lot. Les autres, ceux qui attendent d'en avoir suffisamment de défriché pour pouvoir s'installer plus confortablement, continueront de toucher \$8.00 de l'acre. Cette prime d'habitation est rationnelle et de bonne politique. Le colon qui a le courage de planter sa tente en pleine forêt avec la résolution d'y demeurer et de s'y tailler un domaine mérite bien tout l'encouragement qu'on peut lui donner.

Le gouvernement a en outre créé une prime de premier labour. Le colon résidant sur son lot touchera \$12.00 par acre pour les cinq premières acres labourées, les non résidents \$6.00 de l'acre.

Le colon résident pourra ainsi toucher en une seule année \$60. pour défrichement et \$60. pour labour. Nous n'exagérons donc pas en disant que le gouvernement donne une aide substantielle au colon de bonne foi.

Si quelqu'un nous taxe de partisanerie pour avoir à ces faits donné la publicité du BULLETIN DE LA FERME, nous répondrons: Honni soit qui mal y pense!

Ça sent la fin. Nos législateurs siègent maintenant trois fois par jour. Ce qui veut dire qu'ils ont hâte d'en finir. Les artisans provinciaux qui démêlent et parfois emmêlent les échevaux dont ils tissent ensuite nos lois, seront très probablement rendus au bout de leur fusée dans quelques jours. Et puis après? A quand les élections? Nous ne sommes pas dans le secret des dieux de l'Olympe, mais tout fait présager qu'elles ne pourraient tarder beaucoup. Ceux qui se croient au courant les fixent au 15 mai. Le Premier n'a encore rien dit.

Examinez les pieds de vos poulains ou jeunes chevaux. Si la corne est trop longue, faites la trimer.

24

24

24